

#1

**Juin
2021**

M18

Le magazine de la Mairie du 18^e

DOSSIER
page 12

Espace public : agir à tous les niveaux

**PARIS18
EN CHIFFRES**
page 6

**Un arrondissement
cyclable !**

**NOS QUARTIERS
EN MOUVEMENT**
page 10

**Amiraux-Simplon-
Poissonniers**

**18^e
MAIRIE**



Une nouvelle maquette

Stéphanie Léonard

Graphiste, créatrice de la nouvelle maquette du magazine M18.

Stéphanie Léonard a été sélectionnée suite à l'appel d'offre de la Mairie du 18^e en vue de la refonte du M18. Graphiste indépendante, titulaire d'un Diplôme supérieur d'Arts appliqués de l'ESAA Duperré, elle se spécialise dans le design graphique au service d'organismes publics et d'associations. On retrouve dans ses réalisations une sensibilité à la couleur, un trait de dessin singulier et un soin minutieux des motifs, fruits de sa curiosité et d'expériences variées.

Originaire de Meurthe-et-Moselle, Stéphanie est une Parisienne de cœur, sillonnant les rues et particulièrement celles du 18^e depuis 20 ans. Sa ville, c'est ses influences culturelles : le Paris de Georges Perec, de Léo Malet, de Manchette, celui de Jean-Pierre Melville. Attachée à sa vie de quartier, elle nous confie apprécier une atmosphère familiale et festive, évoquant ses souvenirs de rock alternatif dans ses nombreuses salles de concerts.

Stéphanie Léonard propose dans cette nouvelle maquette des éléments graphiques et des



« J'ai souhaité créer une maquette dynamique, permettant de saisir l'identité du 18^e ».

© Erwan Floch

illustrations pluriels, des superpositions et accumulations légères afin de produire un document reflétant la vitalité et la diversité de l'arrondissement.

Plus d'informations sur le travail de Stéphanie Léonard : thylacine.fr

Sommaire

Paris18 en bref _____ **p. 4**

Paris18 en chiffres

Un arrondissement cyclable ! _____ **p. 6**

Edito de la 1^{re} adjointe _____ **p. 7**

Agenda _____ **p. 8**

Nos quartiers en mouvement

Amiraux-Simplon-Poissonniers

_____ **p. 10**

Dossier

Espace public :

agir à tous les niveaux _____ **p. 12**

Vos démarches _____ **p. 18**

Au quotidien _____ **p. 20**

Tribunes politiques _____ **p. 22**

Forum Emploi _____ **p. 24**

édito

Éric Lejoindre

MAIRE DU 18^E

Madame, Monsieur,

C'est à travers les pages d'une toute nouvelle formule du M18 que nous nous retrouvons. Une maquette repensée par Stéphanie Léonard, graphiste habitante du 18^e. Nous vous proposons un magazine à l'image de notre arrondissement : dynamique, au plus près de notre quotidien. Innover et nous réinventer en restant à l'écoute des réalités, voilà ce que nous avons souhaité faire. C'est, à mon sens, la clé de voûte de l'action municipale elle-même.

Cet air de renouveau, nous l'entrevoions avec la sortie progressive de la crise sanitaire. Je tiens à remercier les personnels médicaux mobilisés sans relâche depuis janvier pour la vaccination, dans le centre de la Mairie du 18^e et ailleurs. Je veux aussi témoigner ma gratitude à l'égard des agents accueillant et accompagnant les publics. Avec plus de 46 000 injections réalisées depuis l'ouverture de ce centre dans le 18^e, nous avançons vers un quotidien plus ouvert où il fait bon de se retrouver.

Le retour des terrasses, la réouverture des lieux culturels et des commerces nous font le plus grand bien et nous rappellent à quel point ils sont l'âme de nos quartiers. Avec mon équipe, nous avons toujours été de leur côté et à leur écoute : nous continuerons de les soutenir car sans eux, Paris ne serait pas Paris.

Dans ce quotidien s'allégeant, ne baissons pas la vigilance. Gestes barrières, respect des mesures destinées à contenir la circulation du virus, continuons nos efforts pour profiter des réjouissances estivales. Oui à un été festif, convivial et responsable, non aux débordements, comportements dangereux ou irrespectueux. J'ai confiance en nous, en notre sens du collectif pour que nous profitons des beaux jours.



© Erwan Floch

« J'ai confiance en nous, en notre sens du collectif pour que nous profitons des beaux jours. »

D'avance, merci aux agents qui interviendront sur l'espace public cet été. J'ai souhaité à cet effet consacrer ce dossier du magazine à leur action. Ils seront sur le pont pour sensibiliser, prévenir et intervenir en matière de comportements à risques et de nuisances. Nous travaillons parallèlement à une programmation estivale aux côtés des nombreuses associations, pour que chacune et chacun puisse profiter du retour de l'été dans le 18^e.

Mon équipe et moi-même restons à votre entière écoute. Bonne lecture !



NUIT DE LA SOLIDARITÉ : PLUS DE 2 000 VOLONTAIRES !

© Guillaume Bontemps

Les Parisiennes et les Parisiens étaient mobilisé.e.s dans la nuit du 25 au 26 mars, dédiée au point sur la situation des personnes à la rue pour la troisième année consécutive. Parallèlement, une soirée en ligne organisée par la Fabrique de la Solidarité a permis des débats et échanges avec les acteurs de la solidarité. Résultats détaillés l'opération sont à retrouver sur www.paris.fr

#COMMERCE : DE NOUVELLES ENSEIGNES ENGAGÉES !

KELBONGOO

Ce supermarché entreprise propose des produits frais à prix accessibles. Une démarche qui soutient les producteurs locaux aux pratiques respectueuses de l'environnement, s'implantant en priorité dans les quartiers populaires.

1, rue Caillié

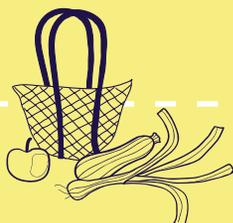
www.kelbongoo.com

MIYAM

Rue du Poteau, découvrez cette enseigne de produits responsables qui entretient un lien direct avec les producteurs, rémunérés au juste prix.

On y trouve produits de qualité et de délicieuses recettes maison.

11, rue du Poteau
miyam.fr



© Erwan Floch

PROFITER DES COURS D'ÉCOLES LE WEEK-END

... est un dispositif

**qui s'inscrit dans la
construction de la Ville
du quart d'heure.**

**Plusieurs cours d'écoles et
de collèges sont désormais
ouvertes depuis le mois
de janvier le samedi après-
midi, dans lesquelles
des associations peuvent
proposer des animations
à destination des familles !**





VALORISATION PATRIMONIALE DE LA MAIRIE

Verrière, tableaux, caveau et salles des fêtes : la Mairie du 18^e est un bâtiment exceptionnel. Valoriser ses influences architecturales, ses arts et sa tradition œnologique est essentiel dans une perspective historique. C'est un travail qui sera mené au cours des prochains mois, aux côtés des habitant.e.s, afin de célébrer la vie et les moments qui ont traversé ce bâtiment. Vous avez une anecdote, un souvenir ou une photo à nous partager ? Écrivez-nous à mairie18@paris.fr !

SOLIDARITÉ AVEC LES ÉTUDIANT.E.S

Chacun.e peut participer à l'opération « Suspendez un plat pour un étudiant » en achetant un plat du jour dans un restaurant partenaire, qui peut ainsi inscrire à son ardoise qu'un repas est disponible. Sur justificatif de scolarité, un.e étudiant.e peut le récupérer gratuitement !



LES RESTAURANTS PARTENAIRES

- Aux Dés Calés 18** 11, rue Hégésippe Moreau, 18^e
- Bistro Sap Heure** 1, place Jacques Froment, 18^e
- Le Brio** 216, Rue Marcadet, 18^e
- Aux Dés Calés 17** 181, rue Legendre, 17^e
- Maison Lohéziec** 143, rue de Courcelles, 17^e
- Le Nouveau Carillon** 97, avenue Philippe Auguste, 11^e

**VOUS AVEZ UN RESTAURANT ET SOUHAITEZ ÊTRE
PARTENAIRE DE L'OPÉRATION ?
CONTACTEZ-NOUS VIA [MAIRIE18@PARIS.FR](mailto:Mairie18@paris.fr)**

LES JEUDIS DES ESSENTIEL.LE.S

Chaque jeudi depuis le mois d'avril, la Mairie du 18^e vous proposait de découvrir sous forme d'émission, des artistes de l'arrondissement dans des lieux artistiques emblématiques ! Des moments de spectacles et d'échanges à retrouver sur www.mairie18.paris.fr



QUAND LE JAZZ EST LÀ !

L'Université Populaire de la Musique proposait pour cette 6^e édition de nombreux podcasts à retrouver en ligne. Découvrez l'arrivée du jazz à Montmartre, les liens entre le jazz et le cinéma, la danse, la place des femmes dans le jazz, ou encore le parcours de Boris Vian !



Rendez-vous sur www.mairie18.paris.fr

CANTINES : LA RÉFLEXION COLLECTIVE CONTINUE

Depuis le mois de février, la Ville de Paris, la Mairie et la Caisse des Écoles du 18^e et les parents d'élèves se réunissent pour penser et mettre en œuvre une évolution de la restauration collective dans le 18^e. **Pour plus d'information ou participer à l'étude, rendez-vous sur www.participezparis18.fr.**

PLAN LOCAL D'URBANISME

Dans le cadre de la révision du plan local d'urbanisme, une concertation sur le diagnostic se tient jusqu'au 16 juillet 2021.

Plus d'informations sur le PLU sur www.mairie18.paris.fr



824
places de vélo
créées depuis 2017,
avec la pause de plus de
421 arceaux



33 km

de pistes
cyclables



Un arrondissement cyclable !



© Erwan Floch

2 zones
d'apprentissage
vélo

- place Louis Baillot
- rue Marcadet
(square Serpollet)

À VENIR !

Une nouvelle zone
d'apprentissage vélo
boulevard Ney

4



**pistes cyclables
temporaires
majeures dites
« coronapistes »**

prochainement pérennisées
à la suite d'un processus
de concertations. Des axes
facilitant et sécurisant
les déplacements des
cyclistes : avenue de Saint-
Ouen, avenue de Clichy,
boulevard Ornano et rue
de la Chapelle.

400 €

pouvant être
remboursés par la
Ville de Paris suite
à l'achat d'un vélo
électrique, à la
transformation d'un
vélo sans assistance
en vélo à assistance
électrique, ou à l'achat
d'un deux roues
motorisé électrique
neuf de faible
motorisation.

ZONE 30 : 4
aménagement
en 2021

Jules Joffrin, Simplon,
René Binet, Chapelle Nord

30

**50 zones de
stationnement
vélo en cours
d'installation.**

Une opération qui se
poursuit tout au long de
l'année afin que chacun.e
puisse garer au mieux son
vélo !



400 000

abonnés au service Vélib' à Paris.

Classiques ou électriques, des vélos prêts à louer sur plus
de 1300 stations. Plus d'informations :
www.velib-metropole.fr/

1 comité vélo trimestriel

avec les associations cyclistes et des habitants
tirés au sort pour suivre les projets vélo de
l'arrondissement

**Besoin d'acheter un vélo ?
On file chez SoliCycle !**

Une enseigne solidaire où l'on peut acheter un vélo ou
apprendre à le réparer, dans ces ateliers où sont engagées
des publics éloignés de l'emploi.

35, boulevard de la Chapelle - 4^{bis}, rue d'Oran

le billet de

Sarah Proust

1^{RE} ADJOINTE AU MAIRE DU 18^E

SOUTENIR LES JEUNES, NOTRE DEVOIR COLLECTIF

La crise sanitaire a durement touché l'ensemble de nos concitoyens. Il n'est jamais utile de savoir qui a le plus souffert sous peine de créer des hiérarchies qui n'ont pas de sens et qui peuvent de surcroît créer des oppositions. En revanche il est toujours nécessaire de comprendre finement et avec quelle spécificité la crise a touché les individus, les territoires, les structures pour que la réponse publique soit la plus juste et la plus efficace.

Pour tous le marché de l'emploi est difficile, et quand on est jeune, c'est se confronter à des entreprises qui embauchent très peu, dans lesquelles le télétravail généralisé n'aide pas à l'intégration et à la formation.

Pour un grand nombre de familles se nourrir a été difficile dans la période. Et nous avons vu, fait inédit, des files d'étudiant.e.s devant des distributions alimentaires, car les petits boulots ont été stoppés net.

Depuis des mois, des associations, des collectivités alertent sur la situation des jeunes et agissent en conséquence. Mais des mesures urgentes, pérennes et de grande ampleur doivent être prises : le RSA jeune est une absolue nécessité ; la mise en place systématique de soutien scolaire gratuit est le seul moyen de remettre à flot ceux qui ont décroché ; un travail accru auprès des entreprises doit être mené pour permettre aux jeunes de faire des stages, de l'alternance et de trouver un premier emploi ; des dispositifs de soutien psychologique doivent être proposés massivement même aux plus jeunes. Il faut également, et nous nous y employons dans le 18^e, proposer un été culturel, où chaque jour ils pourront participer à une activité, un atelier, une animation pour retrouver ensemble un peu de légèreté. Cette crise aura des répercussions sociales longues, plus tôt nous soutiendrons la santé, la scolarité et l'emploi des jeunes, plus nous aurons de chance de voir cette crise s'éloigner. Soutenir chaque jeune est un devoir collectif !

« *Soutenir chaque jeune est un devoir collectif* »



© Erwan Floch

Être enfant, adolescent, étudiant, apprenti, être jeune tout simplement en France en 2021 c'est avoir subi, avec le pays dans son entier, une année d'une extrême difficulté. Mais nous savons que c'est subir singulièrement une scolarité en pointillé et inégalitaire car elle repose sur les conditions de vie des familles. En effet, faire ses devoirs lorsque l'on a une chambre à soi ou non, la possibilité de travailler sur un ordinateur ou non, c'est pouvoir travailler, ou non.

Concertation et démocratie locale

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

Lundi 28 juin à 18h30

À suivre en ligne sur la chaîne Youtube
de la mairie du 18^e

FORUMS URBAINS DANS LE CADRE DE LA RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Quartier Charles Hermite – Evangile :

Lundi 21 juin à 18h30

Quartier Montmartre :

Mercredi 23 juin à 18h30

Quartier Grandes Carrières - Clichy :

Jeudi 24 juin à 18h30

en ligne sur zoom – plus d'info mairie18.paris.fr

CONCERTATION

« TRANSFORMATION DE L'AXE CHAPELLE - MARX DORMOY »

Donnez votre avis sur l'aménagement de l'axe
Jusqu'au 20 juin 2021

idee.paris.fr

Mémoire

81^E ANNIVERSAIRE DE L'APPEL HISTORIQUE DU 18 JUIN 1940

Vendredi 18 juin à 10h

Monuments aux morts

Hall d'accueil de la Mairie du 18^e

INAUGURATION DE LA PLACE CHEIKHA REMITTI

Jeudi 17 juin à 18h30

Place Cheikha Remitti

Angle rue de la Goutte d'Or et rue Polonceau

THÉÂTRE « MARY PRINCE »

Dans le cadre du mois de l'abolition de l'esclavage

Vendredi 18 juin à 18h30

Arènes de Montmartre – 25, rue Chappe

Animations locales

FESTIVAL DES ARÈNES DE MONTMARTRE

Du 23 au 25 juin

Arènes de Montmartre

25, rue Chappe

LA FÊTE DE LA GOUTTE D'OR

Samedi 4 juillet

**Square Léon / Square Alain Bashung / Rue
Polonceau / Rue des gardes / Rue Saint Luc**

gouttedorenfete.wordpress.com

FÊTE DE QUARTIER PORTE MONTMARTRE

Dimanche 27 juin

Mail Binet

INAUGURATION DE LA MAISON DE LA CONVERSATION

Samedi 26 et dimanche 27 juin
de 10h à 19h

12, rue Maurice Grimaud

Environnement

MOIS DE LA NATURE

Parcours biodiversité

Mercredi 16 juin à 10h30 et à 14h

(Montmartre)

Jeudi 24 juin à 10h30 et à 14h

(Goutte d'Or)

Vendredi 25 juin à 10h30 et à 14h

(La Chapelle)

Balades virtuelles

Jeudi 17 juin à 14h

Porte ouvertes des jardins partagés

Dimanche 20 juin

toutes les infos sur www.mairie18.paris.fr

ATELIER JARDINAGE

Samedi 3 juillet de 14h à 18h

vergersurbains.org

JEUX GÉANTS POUR ENFANTS

Samedi 3 juillet de 11h30 à 13h30
et de 14h45 à 17h

Jardin Rosa Luxembourg
63 rue Riquet

Santé

TABLE RONDE « CE SOIR ON PARLE DE HANDICAP »

Dans le cadre du Mois Parisien du Handicap
Mardi 15 juin de 19h à 21h

Maison de la Conversation
12, rue Maurice Grimaud

EXPOSITION DES ŒUVRES DE PAOLO MERLONI

Dans le cadre du Mois Parisien du Handicap
Du 18 juin au 9 juillet 2021

Mairie du 18^e – 1, place Jules Joffrin

DANSE « HORS LIMITES »

Dans le cadre du Mois Parisien du Handicap
Samedi 26 juin à 19h

Esplanade Nathalie Sarraute

Sport

FOULÉES DU TERTRE

Samedi 19 juin
www.oms18.paris

Emploi

FORUM DE L'EMPLOI

Jeudi 24 juin de 14h à 18h
Parc Chapelle – Charbon
entrée rue de la Croix Moreau

Culture

Expositions

« ZONE FRANCHE »

Jusqu'au 31 août 2021

Institut des Cultures d'Islam – 56, rue Stephenson
www.institut-cultures-islam.org

WANG BING « L'ŒIL QUI MARCHE »

Jusqu'au 14 novembre 2021

Le BAL – 6, impasse de la Défense
www.le-bal.fr

« SCÈNE D'ESPRIT »

Jusqu'en juillet 2021

Le Grand Parquet – 35, rue d'Aubervilliers
www.legrandparquet.fr

« LE PARIS DE DUFY »

Jusqu'au 12 septembre 2021

Musée de Montmartre – 12, rue Cortot
museedemontmartre.fr

« MONTMARTRE ET LA COMMUNE »

Dans le cadre des 150 ans de la Commune de Paris
Du 3 juin au 15 juillet 2021

Musée de Montmartre – 12, rue Cortot

Réduction sur le plein tarif à 11 € au lieu de 13 avec
le code COMMUNE18

museedemontmartre.fr

Musique

LES WEEK-ENDS MUSICAUX

12, 13, 19, 26 et 27 juin de 18h30 à 20h

360 Paris Music Factory – 32, rue Myrha
le360paris.com

Arts plastiques

FESTIVAL ART EN ESPACE PUBLIC

Jusqu'au 30 juin 2021

www.art-exprim.com

Art de la rue

LE PRINTEMPS DES RUES

2, 3 et 4 juillet

www.leprintempsdesrues.com

Numérique

ÉCOLE DE CRÉATION NUMÉRIQUE POUR LES 12-18 ANS

Inscription gratuite

Forum des Images – 2, rue du Cinéma
paris.tumo.fr

Amiraux Simplon Poissonniers

Délimité du Nord au Sud par le boulevard Ney et la rue Ordener, Amiraux-Simplon-Poissonniers est un quartier où de nouveaux commerces s'installent et où les initiatives fleurissent. C'est ici aussi que verra prochainement le jour le projet urbain Ordener-Poissonniers. Zoom sur un quartier en plein développement !

AU CŒUR DE LA VILLE DU QUART D'HEURE

Accéder aux services de la vie quotidienne en moins de 15 minutes ? C'est l'idée de la Ville du Quart d'Heure, ambition concrète pour Paris et le 18^e. C'est en ce sens que la Ville ouvre petit à petit les cours d'écoles au public le week-end. Dans le 18^e, c'est l'école des Amiraux qui a inauguré le dispositif, ouverte et animée chaque samedi de 10h à 19h.



QUEL CALENDRIER ?

2022

Dépôt des permis d'aménager de construire, études de conception. Urbanisme de préfiguration, ouverture du site au public.

2023

démarrage des travaux

2026-2029

livraison des premiers bâtiments



ORDENER-POISSONNIERS, FUTUR QUARTIER INNOVANT

Les 5 hectares de l'ancien dépôt de La Chapelle accueilleront le quartier Ordener-Poissonniers. Un projet innovant et durable, co-construit entre la Ville de Paris, l'aménageur Espaces Ferroviaires – SNCF Immobilier et les opérateurs Emerige et Ogic, en concertation avec les habitant.e.s. La concertation réglementaire, clôturée en mars 2021 a permis d'intégrer les problématiques soulevées par les riverain.e.s. et aboutir sur un programme mixte. Le dialogue citoyen se poursuit : des rendez-vous seront programmés pour avancer en cohésion.

Retrouvez les documents de concertation sur mairie18.paris.fr ou paris-ordener.sncf.com



ORDENER-POISSONNIERS, C'EST :

30 000 m² de logements,
dont **50 %** de logement social.

4 000 m² de lieux d'économie sociale et solidaire

6 500 m² de commerces et services de proximité

7 750 m² dédiés à un équipement public intégrant école, conservatoire, salle de spectacle, avec une cour oasis de **850 m²**, ouverte au public le week-end.

10 800 m² d'activités tertiaires

5 500 m² d'hébergement dont une auberge de jeunesse

4 000 m² de lieux culturels



© Chez Foucher

#COMMERCE CHEZ FOUCHER MÈRE ET FILLE, ON SE MOBILISE POUR LES ÉTUDIANT.E.S

De nombreux restaurants engagés au sein de la communauté ÉcoTable cuisinent des repas pour les étudiant.e.s. Parmi eux, Chez Foucher, un restaurant mère et fille du quartier !

AMIRAUX-SIMPLON- POISSONNIERS, C'EST AUSSI...

L'installation de **Parisculteurs** sur le gymnase des **Poissonniers**, le **Bar Commun** ou des joyaux d'architecture comme **la piscine des Amiraux**.

L'ACTU DU CONSEIL DE QUARTIER

Le Conseil de quartier a fait le point sur la vie associative. Merci aux associations telles que **de l'Infans à l'Enfant**, proposant des animations familiales ou **4 à 4 18**, qui développe des projets culturels.



CENTRE BUS BELLIARD : PERMIS DE CONSTRUIRE EN COURS D'INSTRUCTION

Ce projet du groupe RATP et Linkcity vise à transformer, d'ici 2025, le centre bus en un centre électrifié. Seront construits sur le dessus des logements et jardins ainsi que des commerces et une salle d'escalade.

Une participation du public par voie électronique se déroule du 9 juin au 9 juillet.

Plus d'informations sur le projet sur www.ratp.fr

**VOUS HABITEZ AMIRAUX-SIMPLON-POISSONNIERS
ET SOUHAITEZ REJOINDRE VOTRE CONSEIL DE QUARTIER ?
CONTACTEZ LE SERVICE DE DÉMOCRATIE LOCALE DE LA MAIRIE
DU 18^E : CQ18@PARIS.FR**

dossier



Espace public : agir à tous les niveaux

Chaque jour, dans les rues, les espaces verts ou les équipements municipaux, une variété d'agents, de la Ville de Paris, de l'État ou du secteur privé intervient.

Assurer la salubrité et la propreté de l'espace public, veiller à la sécurité, ou entretenir les espaces verts, leurs missions sont nombreuses pour permettre à chacune et à chacun de profiter d'un espace public agréable. Dans ce dossier, le point sur leurs missions essentielles.





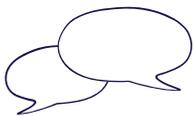
© Erwan Floch



© Erwan Floch



© Erwan Floch



Assurer la sécurité et la salubrité de l'espace public

VILLE DE PARIS, POLICE NATIONALE : DES MISSIONS COMPLÉMENTAIRES

À Paris, deux entités sont compétentes pour intervenir en matière de sécurité : la Ville, à travers la Direction de la Prévention, de la Sécurité et de la Protection (DPSP), et l'État, avec la Police nationale. Un statut particulier régit la répartition des pouvoirs de police entre les deux : la Préfecture de Police détient des pouvoirs larges. Cependant, une partie a récemment été cédée à la Ville.

La Préfecture de Police est en charge du **maintien de l'ordre public**. Elle est exclusivement compétente pour lutter contre toute activité délictuelle ou criminelle. Elle est aussi responsable du contrôle des débits de boisson et autres établissements accueillant du public.

La Ville de Paris est en charge de la tranquillisation de l'espace public et de la lutte contre les incivilités. Les agents de la DPSP verbalisent ainsi les jets de déchets, les épanchements d'urines ou encore les étalages non autorisés. Elle intervient pour sécuriser les équipements ou lieux publics gérés par la Ville tels que les marchés, écoles, espaces verts, et veiller au respect des règles de stationnement et de circulation. Les médiateurs exercent des missions de sensibilisation et d'accompagnement social. Ils sont au contact des habitant.e.s et préviennent les incivilités.



© Erwan Floch

Rencontre avec

Kévin HAVET

Adjoint au Maire du 18^e en charge de la sécurité, de la police municipale et de la vie nocturne



© Juliette Jem

— À quoi ressemblera la future Police Municipale parisienne ?

C'était un engagement important de la Maire de Paris, la création de la Police Municipale permettra de répondre à une demande forte des Parisien.ne.s. En décidant le doublement de nos effectifs d'ici 2024, nous faisons de la sécurité une priorité. Nous avons donc anticipé cette évolution en lançant dès 2020 les recrutements et entamons dès maintenant la formation de l'ensemble de nos agents actuels. La Police Municipale parisienne sera paritaire, formée à la lutte contre toutes les discriminations et dotée de compétences élargies.

— Quel sera le rôle de la Mairie du 18^e par rapport à la future Police Municipale parisienne ?

Il sera essentiel : nous construisons une Police Municipale de proximité. Son pilotage par arrondissement permettra à la Mairie du 18^e de définir les priorités d'action, en lien avec le Commissariat. Leur mission : la médiation, la prévention, la sécurisation et la verbalisation. Nous voulons qu'elle soit identifiée par les habitant.e.s, les commerces, les associations et l'ensemble des acteurs de nos quartiers. Nous avons donc créé dès cet automne les premiers parcours d'ilotage, sur l'ensemble du 18^e, effectués par nos agents à pied ou à vélo. Tisser le lien de confiance entre les agents de notre future Police Municipale parisienne et les habitant.e.s est au cœur de notre action.



© Erwan Floch

Entretenir et préserver les espaces verts



Portrait d'agent

Christophe PERALTA
Responsable d'atelier à la Direction
des Espaces Verts
et de l'Environnement (DEVE)



© Erwan Floch

C'est sur son secteur, celui de la Butte Montmartre et des Grandes Carrières que nous rencontrons Christophe, employé de la Ville depuis 2001. Travailler en extérieur a toujours été son souhait. Aujourd'hui, entre son bureau et les parcs, il gère une équipe de 24 agents. S'assurer que tout se déroule bien, donner un avis technique, s'occuper des demandes de travaux, des remontées suite à des dégâts, font partie de ses missions. Satisfait de ses équipes, il nous confie « *J'ai de la chance de travailler avec des agents qualifiés et autonomes !* ». Christophe travaille en lien avec beaucoup d'autres services de la Ville : en cas de nécessité, les agents des espaces verts peuvent par exemple

faire appel aux inspecteurs de sécurité de la Ville de Paris ou à la Police nationale.

Le contact avec les habitant.e.s est une grande part du métier de chef d'atelier et le retour du public est important. Les

équipes sont sollicitées pour des questions : « *Il est parfois nécessaire d'expliquer qu'un arbre est abattu suite à des contrôles sanitaires: il n'est jamais coupé pour le plaisir !* ».

Au quotidien, les équipes de la DEVE s'adaptent et cherchent des manières de concilier l'épanouissement de la nature et le fait que le public puisse profiter d'espaces agréables. Si Christophe souhaiterait constater plus de délicatesse envers la nature dans les parcs, il rappelle que le travail des équipes des jardiniers vise avant tout l'entretien de beaux jardins, au profit des habitants. Alors oui au retour des pique-niques, mais dans le respect de notre belle nature en ville !



© Erwan Floch

« **À Paris, il y a un patrimoine à préserver dans les jardins, et une dynamique écologique à pousser** »



© Erwan Floch



Garantir la propreté des rues

Le mot de

Frédéric BADINA

Conseiller de Paris, délégué auprès du Maire du 18^e chargé de la propreté de l'espace public, du réemploi et de l'économie circulaire



© Juliette Jem

Réactivité et proximité sont les piliers de notre action. Depuis un an, nous avons mis l'accent sur une meilleure répartition des poubelles ainsi que sur l'augmentation des moyens pour l'entretien des rues, notamment à Château Rouge. Je suis par ailleurs déterminé à lutter contre les tags et les encombrants. Ces derniers sont encore trop nombreux à ne pas être signalés sur l'application DansMaRue et cela désorganise les tournées de nos agents. Les équipes sont mobilisées chaque jour pour l'entretien de nos rues : nous devons respecter et faciliter leur travail, car la propreté est l'affaire de chacune et de chacun.



© Erwan Floch



Chacun.e doit pouvoir circuler dans des rues propres et agréables. Les agents de la Direction de la Propreté et de l'Eau (DPE) sont pleinement mobilisés pour en assurer le nettoyage. Dans le 18^e, ils sont plus de 400. Grâce à un travail par roulements, les agents de la propreté sont mobilisés 7 jours sur 7, de 5h30 à 23h30. Leurs interventions varient selon les besoins identifiés par quartier, la taille des rues, leurs taux de fréquentation et le type d'activité exercées.

SIGNALER UNE ANOMALIE SUR DANSMARUE

Le site ou application **DansMaRue** permet de signaler une anomalie sur la voie publique, qu'il s'agisse de dépôt sauvage ou de salissures. Les agents ont un accès direct aux signalements et peuvent ainsi intervenir au plus vite.

URGENCE PROPRETÉ : UNE BRIGADE MOBILE ET RÉACTIVE

Ces équipes déployées depuis 2018 sillonnent les rues aux abords d'un véhicule électrique équipé d'un groupe nettoyeur haute pression. La brigade, réactive et renforçant les équipes, intervient pour ramasser les petits dépôts et nettoyer diverses salissures.

UNE FORMATION DE QUALITÉ

Rue Joseph de Maistre, l'Ecole de la Propreté forme les agents aux techniques de nettoyage de la voie publique. Au cours des formations, on y apprend le balayage, la manipulation d'engins, le lavage et le déblaiement des marchés. Des cours théoriques y sont dispensés sur le tri, la sécurité, les gestes et postures à adopter en tant qu'agent.

RESPECTONS ET FACILITONS LE TRAVAIL DES AGENTS

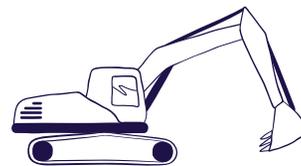
La Ville de Paris propose un service gratuit de dépôt d'encombrant, permettant de convenir d'un rendez-vous pour leur retrait. Il est obligatoire d'y recourir.

Rendez-vous sur teleservices.paris.fr/ramen ou composez le 3975.

RESSOURCERIE, TRILIB', TRIMOBILE, ESPACES TRI...

Retrouvez toutes les informations pour réemployer, trier et recycler sur www.mairie18.paris.fr

Chantiers : une variété d'interventions sur la voirie



De nombreux chantiers sont déployés sur la voie publique. Ces derniers relèvent d'une variété de domaines et d'acteurs.

La Ville de Paris opère de nombreux aménagements, en matière de voirie comme par des rénovations et réfections de la chaussée, des aménagements de vélorues, etc.. Les horaires d'intervention des agents s'adaptent le plus possible aux exigences de la vie quotidienne. C'est pour cette raison notamment que des agents interviennent parfois la nuit, permettant de fermer un axe de circulation dense. Dans ce cas précis, tout est mis en œuvre pour limiter les nuisances sonores ?

De nombreux concessionnaires interviennent également sur le domaine public pour créer ou entretenir les réseaux et installations. Il peut s'agir d'Eau de Paris, d'Enedis pour l'électricité, de GRDF pour le gaz, de la RATP ou encore d'opérateurs télécom. Le nouveau règlement de voirie a fixé des exigences strictes pour les

concessionnaires opérant sur des chantiers.

Ces derniers sont entièrement responsables du chantier, depuis sa mise en place à la réfection finale de la voirie.

De nombreux chantiers privés occupent enfin l'espace public, par des échafaudages notamment.

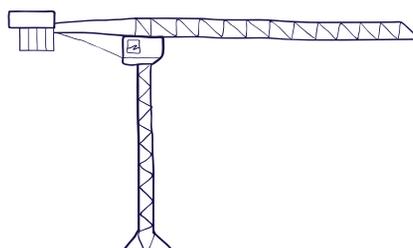


C'EST QUOI, CE CHANTIER ?

Un chantier a lieu à proximité de chez vous et vous souhaitez en savoir plus sur sa nature ?

La carte des chantiers informe en temps réels les chantiers de la Ville, leur nature et leur durée.

Rendez-vous sur www.paris.fr



JE SUIS GÊNÉ.E PAR DES NUISANCES LIÉES À UN CHANTIER :

Pour un chantier de la Ville de Paris, contactez le 3975, ou signalez les nuisances [sur le site](#) ou [l'application](#)

DansMaRue.

Si c'est un chantier concessionnaire, veuillez contacter ce dernier, tenu d'afficher son numéro de contact.

JE SOUHAITE SIGNALER UNE ANOMALIE OU UN PROBLÈME DE VOIRIE

→ Je signale l'anomalie [sur le site](#) ou [l'application](#) **DansMaRue**

→ Je contacte la Section Territoriale de Voirie Nord-Ouest au 01 43 18 51 00





Élections régionales et départementales

Les élections régionales et départementales se dérouleront les 20 et 27 juin 2021.



PROTOCOLE SANITAIRE

Un protocole sanitaire strict sera mis en place dans les bureaux de votes afin de garantir la sécurité des électeurs et des agents. Les membres des bureaux se sont vus proposer la vaccination, ou à défaut, un test PCR. Des autotests seront également mis à disposition des agents dans les bureaux.

ÉTABLIR UNE PROCURATION

Rendez-vous dès maintenant :

→ au commissariat central du 18^e arrondissement
situé au 79-81 rue de Clignancourt
(de préférence en semaine de 9h à 12h et de 13h à 17h)

ou

→ au Tribunal judiciaire
situé Parvis du Tribunal de Paris, Paris 17^e.

Compte tenu des délais d'acheminement et de traitement des procurations, n'attendez pas les derniers jours au risque que votre procuration ne parvienne pas en mairie !



NOUVEAU : TÉLÉ-PROCÉDURE « MAPROCURATION »

Gagnez du temps et commencez l'établissement de votre procuration en ligne sur : www.maprocuration.gouv.fr

Ce dispositif permet notamment d'être prioritaire lors du passage au commissariat.

Attention : un passage au commissariat reste impératif pour faire valider la procuration initiée en ligne.

Avant d'établir une procuration, veuillez vérifier :

- ➔ Que vous disposez bien des nom (de naissance et d'usage), prénoms, adresse, date et lieu de naissance de la personne à qui vous donnez procuration
- ➔ Que la personne à qui vous donnez procuration est bien électrice à Paris si vous votez à Paris, peu importe l'arrondissement. La personne à qui vous donnez procuration devra aller voter dans votre bureau de vote
- ➔ Qu'elle n'est pas déjà porteuse de deux procurations d'autres personnes
- ➔ Si vous avez déjà établi une procuration et que vous voulez désigner une autre personne, vous devez résilier la procuration précédente



Covid-19 : tests, vaccination et informations

La municipalité reste mobilisée pour accompagner les habitant.e.s au cours de la crise sanitaire. De nombreux dispositifs existent pour les orienter et les prendre en charge.

SE FAIRE DÉPISTER

En complément des tests réalisables dans les laboratoires privés ou des tests antigéniques dans les pharmacies, la Ville de Paris et l'Agence régionale de santé proposent des lieux de dépistage gratuit pour toutes et tous. Dans le 18^e, vous pouvez être accueilli dans les centres suivants :

- ➔ **Centre de dépistage Binet** - 10, rue Maurice Grimaud
- ➔ **Centre de dépistage COVISAN** - 31, rue Hermel
- ➔ **Plus de lieux de dépistages** sur www.mairie18.paris.fr

SE FAIRE VACCINER

La Mairie du 18^e accueille un centre de vaccination. Celui-ci est ouvert sur rendez-vous en fonction de l'arrivée progressive des doses de vaccins fournies par l'État. Il est possible de prendre rendez-vous en vous connectant sur [Doctolib](https://www.doctolib.fr), en composant le 3975, en vous adressant à votre médecin traitant ou en vous rendant à la Mairie du 18^e.



UNE QUESTION ?

Dans le contexte de crise sanitaire, le 3975, numéro d'information unique de la Ville de Paris, répond aux questions des habitant.e.s. En composant ce numéro non surtaxé, il est possible d'obtenir des informations sur la vaccination ou sur l'évolution de la situation sanitaire.



© Juliette Jem



MAIRIE DU 18^E

Services municipaux

Lundi - Vendredi

8h30 - 17h

Samedi 9h - 13h30

Les nocturnes sont suspendues jusqu'à nouvel ordre.

01 53 41 18 18

1, place Jules Joffrin

75877 PARIS Cedex 18

M° Jules Joffrin, ligne 12

Bus 31, 60, 80, 85, 40

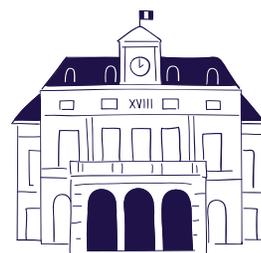
Stations Vélib'

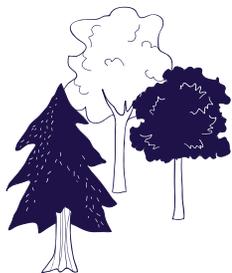
18025, 18021, 18030, 18016

 Mairie18e

 @mairie18paris

 @mairie18





Les arbres au cœur du 18^e

Platanes, tilleuls, érables, marronniers... Paris recense près de 200 000 arbres. D'ici 2025, objectif 170 000 nouvelles plantations dans la Ville.

Pour l'entretien de ce patrimoine végétal et pour la sécurité des Parisiennes et des Parisiens, les agents vérifient régulièrement leur état. Chaque année, 1,5% doivent être abattus car dépérissant. De jeunes arbres des pépinières de la Ville sont ainsi replantés.

Dans le 18^e, en 2021, ce sont 70 arbres des rues et 42 dans des jardins qui seront remplacés par des arbres en pleine santé. Les arbres abattus sont recyclés en broyat, utilisés comme paillage dans les espaces verts, les cheminements des bois et les composteurs. Les bois suffisamment sains peuvent être utilisés dans la confection de mobilier urbain.



© Erwan Flo'h



Trier ses déchets alimentaires

Près d'un tiers de notre poubelle est composé de déchets alimentaires (restes, épluchures), et si nous les valorisons ?

La Ville de Paris et la Mairie du 18^e déploient progressivement une collecte dédiée sur les marchés alimentaires dans le cadre de la politique de réduction et de valorisation des déchets. Une occasion de réduire le poids de la poubelle verte pour les habitant.e.s et les commerçant.e.s. Les marchés de l'Olive, Ornano et Ordener accueillent désormais ces collectes avec plusieurs bacs dédiés.

Le tri des déchets alimentaires permet de mieux les valoriser en biogaz et en fertilisant pour les agriculteurs. Ce nouveau geste de tri est une manière concrète de lutter contre le gaspillage des ressources naturelles et ainsi de lutter contre le réchauffement climatique.

5 tonnes de déchets

**collectés
en 1 mois
seulement
sur le marché
de l'Olive**



Mairie Mobile, le service public au plus près des habitant.e.s

La Mairie Mobile est un dispositif permettant d'accéder facilement aux services publics sans rendez-vous et à proximité de son domicile. Auprès des agents d'un bus Mairie Mobile, il est possible de réaliser des démarches et de bénéficier d'un accompagnement, qu'il s'agisse de questions d'état civil, de citoyenneté ou d'informations générales.

Trouver un point Mairie Mobile

→ 46, Bd Ney

Le vendredi de 9h30 à 12h

→ Esplanade Nathalie Sarraute -
devant la bibliothèque Vaclav Havel
Le mardi de 9h30 à 13h et de 14h à 17h



LES SERVICES PUBLICS PRÈS DE CHEZ VOUS ET SANS RENDEZ-VOUS!

POURQUOI ?
Une réponse personnalisée et adaptée à votre situation pour vous faciliter l'accès à différents services publics et vous aider dans vos démarches administratives.

À la Goutte d'Or, un nouveau plan de circulation

Depuis l'été 2020, la Goutte d'Or expérimente un nouveau plan de circulation. Ces changements ont été appliqués par la Ville de Paris afin d'améliorer le cadre de vie. Plusieurs rues ont été piétonnisées ou inversées afin de limiter la densité de circulation. Dans ce cadre, des Rues aux Écoles ont été créées rue Cavé, rue Saint-Luc et rue Emile Duployé. Cet aménagement se déploie progressivement aux abords de nombreuses écoles de Paris et du 18^e. Une réunion de retour d'expérience se tenait en ligne le 20 mai, réunissant élu.e.s, habitant.e.s, commerçant.e.s et associations du quartier afin de partager un retour d'expérience sur ce dispositif.

M18

Directeur de la Publication :

Éric Lejoindre,
Maire du 18^e

Rédaction en chef et coordination :

Mairie du 18^e -
Service communication

Conception graphique, illustrations et mise en page :

© Stéphanie Léonard -
thylacine.fr

Photographies :

Erwan Floch, Juliette Jem,
Mairie du 18^e,
Guillaume Bontemps -
Ville de Paris
Photo de couverture :
© Erwan Floch

Impression :

Fabrègue Imprimeur

Dépôt légal : Juin 2021

Tirage :

110 000 exemplaires

QUE VIVE LE SERVICE PUBLIC !

Alors que le pays reprend peu à peu une vie normale, nous devons tirer des enseignements de cette crise. Nous, élu.e.s « Paris en commun », retenons que ce qui nous a permis de faire face, c'est la solidarité et le dévouement de celles et ceux qui incarnent le service public.

Derrière les personnes qui ont à l'hôpital pris en charge les malades du Covid et ont permis aux autres d'être soignés, il y a eu des relais pour les tâches indispensables à la gestion de la crise et au maintien de pans entiers de la vie : assurer les cours et l'accueil à l'école et à la crèche, protéger nos concitoyens, distribuer des masques, doter en gel les équipements publics, accompagner la mise en place des centres de vaccination et aider à la prise de rendez-vous. Les agents du service public sortiront épuisés de cette mobilisation. Notre reconnaissance est nécessaire mais pas suffisante. Nous devons donner les moyens à ce bien commun qu'est le service public de fonctionner décemment. Cela signifie de ne pas toujours faire primer les logiques budgétaires, penser que recruter dans les services publics c'est assurer un service de meilleure qualité, revaloriser les petits salaires. Cette crise a éprouvé notre pays et nous aurons des décisions importantes à prendre pour ne pas en subir trop longtemps et lourdement le coût financier et social. Nous sommes convaincus que le monde d'après est un monde où les services publics sont plus forts, plus dotés et plus reconnus. Tel est et sera le sens de notre engagement.

Le Groupe des élu.e-s Paris en Commun :

Maya Akkari, Nadia Benakli, Kadiatou Coulibaly, Jean-Philippe Daviaud, Afaf Gabelotaud, Jacques Galvani, Mario Gonzalez, Kévin Havet, Ayodele Ikuesan, Eric Lejoindre, Ariel Lellouche, Gilles Ménède, Dieudonné Ngomou, Marie-Laure Casier, Sarah Proust, Carine Rolland, Gabrielle Siry Houari, Violaine Trajan.

SAUVONS BICHAT ET BEAUJON : MANIFESTONS !

Nous le réaffirmons de façon régulière. Rassembler les deux sites de Bichat et Beaujon revient à fermer Beaujon : ce sont 305 lits en moins qui sont annoncés. Cela équivaut à une baisse de 30% sur les 1049 lits actuels. On demande ainsi plus de performance avec moins de moyens, impliquant ainsi des séjours hospitaliers de plus en plus courts, ou des interventions en ambulatoire, ce qui ne permettra pas d'accueillir les urgences. Comment peut-on accepter une réduction aussi drastique alors que nous faisons face à une crise sanitaire et médicale dramatique, et que le personnel hospitalier de tout le territoire français répète depuis plus d'un an qu'il n'était suffisamment équipé pour affronter cette crise ? Nous ne pouvons accepter la transformation du service public hospitalier en un modèle sanitaire américanisé terriblement néfaste, notamment pour les classes les plus populaires, qui vivent justement dans le nord francilien.

A présent s'ajoute le rapport de l'Autorité Environnementale sur ce projet, paru fin avril. Que dit-il ? Il préconise l'étude des projets alternatifs à la fermeture de Bichat et Beaujon, dénonce un processus de concertation peu démocratique ainsi que le non-respect de plusieurs règles environnementales. Pour lutter contre la fermeture de ces deux hôpitaux, une manifestation aura lieu le 12 juin entre ces deux sites. Donnons aux habitant-es un système médical et hospitalier digne de ce nom, tout en respectant l'environnement : manifestons !

Groupe des élu.e.s communistes, Génération.S et citoyen.ne.s

L'URGENCE DE CHANGER D'IDÉAL POLITIQUE

Appeler aux précautions environnementales et sanitaires autour de la 5G, piétonner les abords d'écoles, réduire la place de la voiture, s'engager pour les quartiers populaires, faire renaître la Bièvre...

Les élu.e.s écologistes sont des femmes et des hommes de conviction qui appliquent en cohérence le programme pour lequel elles et ils ont été investi.e.s afin de répondre aux défis sanitaires, sociaux, économiques et environnementaux. Elles et ils veillent à une utilisation optimale et rigoureuse des ressources en ces temps de crises. Loin du dogmatisme dont leurs contradicteurs les taxent, les élu.e.s écologistes travaillent à penser la Ville selon des angles nouveaux et veillent à l'implication de chacun.e. Leur engagement quotidien a permis dans le 18e, avec la majorité municipale, de doubler le nombre d'élèves accompagnés pour prévenir le décrochage scolaire, la piétonisation de 11 abords d'écoles, de passer de 10 à 50% d'espaces verts et de réduire la densité du projet d'urbanisme Ordener-Poissonniers, des solutions alternatives aux produits chimiques contre la prolifération des rats, le lancement de collectes de déchets alimentaires en apport volontaire sur des marchés, la préparation du lancement d'un atelier de réparation de petit électroménager à la Porte de la Chapelle. Les ressources de la planète ne sont pas illimitées. Il est temps de mettre en œuvre des réformes adaptées et innovantes, soucieuses du plus grand nombre. Il y a urgence à changer d'idéal politique.

Les élu.e.s écologistes - Frédéric Badina, Anne-Claire Boux, Léa Balage El Mariky, Mams Yaffa, Anzoumane Sissoko, Victoria Barigant, Antoine Dupont, Thierry Cayet, Fanny Benard, Manal Khallouk, Sylvie Pulido, Emile Meunier, Douchka Markovic - elu.e.secolos18@gmail.com

CRÉONS À PARIS UNE MAISON DE L'AFRIQUE

La France, par la voix de Jean-Yves Le Drian, s'est engagée à « donner un nouvel élan à notre politique de développement solidaire », en particulier à destination des pays du Sahel.

De grands défis du 21^{ème} siècle se jouent en effet sur le continent africain. Défi climatique, démographique, des ressources naturelles et migratoire. C'est une équation vitale qui se pose à l'humanité toute entière.

Ces défis s'adressent également à l'échelle des grandes métropoles.

Paris, ville des Lumières et capitale de la francophonie, a un rôle éminent à tenir. Trop souvent encore dans nos esprits, les richesses – passées, présentes et futures - de l'Afrique demeurent méconnues et ses opportunités somme toute lointaines.

Inventons une "Maison de l'Afrique" à Paris. L'ambition consiste à concevoir un lieu créatif afin de faire vivre de façon positive les relations entre Paris et les villes africaines. Ce lieu doit être tourné vers l'avenir, vers l'Afrique du 21^{ème} siècle, comme un accélérateur de projets entre partenaires autant qu'entre citoyens. Il s'agit d'imaginer cette « Maison de l'Afrique » comme un lieu transversal d'excellence, à la fois pôle culturel vivant pour les artistes, scène gastronomique, incubateur tourné vers cette nouvelle frontière économique en forte croissance et plateforme pour des associations et des fondations. C'est un travail de coconstruction à mener avec des partenaires institutionnels et privés, la diaspora et bien entendu les villes africaines.

Pierre-Yves Bournazel, Justine Henry et Christian Honoré.

A L'INSU DE SON PLEIN GRÉ !

Les Parisiens assistent impuissants à l'enlaidissement de Paris, au démantèlement de notre patrimoine historique, à une circulation dangereuse et anarchique et à l'abandon de plusieurs quartiers devenus zone de non droit dans l'indifférence générale.

Les habitants du 18^e arrondissement sont livrés à un calvaire quotidien par une municipalité qui par dogmatisme ou manque de lucidité refuse de regarder la vérité en face.

Paris est un désastre écologique et bientôt sanitaire.

Vous êtes aux commandes de la ville depuis 20 ans, votre mépris et votre indifférence coupable sont inadmissibles. Vous avez défiguré Paris aux yeux des Parisiens mais aussi aux yeux du monde.

Faut-il vous rappeler vos principales prérogatives ? Et ce ne sont pas vos dernières annonces en guise de sparadraps, pour atténuer la polémique, qui sont de nature à nous rassurer. Les parisiens se sont saisis des réseaux sociaux pour vous rappeler à l'ordre face au déclin que tous subissent. Une vraie démarche citoyenne, différente de celle que vous appelez démocratie participative plus proche du faux-nez masquant votre autoritarisme.

La vie en rose, que vous essayez de nous vendre dans le magazine municipal entièrement dédiée à votre gloire n'est qu'illusion. Une fois les images en 4D dépolvoisées, des petites fleurs et des formules creuses, qu'en reste-t-il ? Une réalité bien crue.

Cessez donc vos effets de manche et passez aux actes !

Angélique Michel, Rudolph Granier, Benoît Cutarello, Anne Giudicelli.

Nous contacter :

ChangerParis18@gmail.com



FORUM EMPLOI

- jeudi 24 juin 2021 -
de 14h à 18h

AU PARC CHAPELLE - CHARBON
Entrée rue de la Croix Moreau



Pour votre projet d'emploi
ou de reconversion !